

Accueil > S'informer > Points d'inform... > Chlorure de potassium par voie intraveineuse et erreurs médicamenteuses : rappel des règles de bon usage - Point d'Information

Chlorure de potassium par voie intraveineuse et erreurs médicamenteuses : rappel des règles de bon usage - Point d'Information

30/05/2017

Med

Chlorure de Potassium injectable à diluer

SOLUTION HYPERTONIQUE

Attention aux erreurs : risque de décès

PRESCRIPTION : DES RÈGLES À RESPECTER

- Privilégier le mode orale (gouttes) lorsque la possibilité existe.
- Utiliser uniquement pour les liquides dilués (0,9% ou 0,45%) ou pour les perfusions par voie intraveineuse.
- Préférer des perfusions plus diluées.
- Vérifier l'appareil utilisé en fonction des indications thérapeutiques.

PRÉPARATION : SOLUTION À DILUER

1. Lire attentivement les indications de l'ampoule.
2. Préparer avec précaution de dilution et possible double contrôle.
3. Diluer la solution en utilisant une perfusion plus diluée.
4. Étiqueter la préparation : dose et volume total.

ADMINISTRATION : PERFUSSION IV LENTE

- Concentration en KCl : 4 g/L de KCl en 100 mL de NaCl 0,9%.
- Appliquer la perfusion lente (1 g/L).
- Surveiller régulièrement les paramètres vitaux et les symptômes.

STOCKAGE DÉDIÉ

Diffuser le stock par des moyens adaptés :

- Étiquetage d'alerte.
- Placer le flacon dans une enceinte sécurisée.
- Assurer les accès à l'information des patients.

MÉMO

Quantité (mL)	Quantité (mg)	Quantité (mmol)	Quantité (meq)
1 g	100 mg	100 mmol	100 meq
2 g	200 mg	200 mmol	200 meq
3 g	300 mg	300 mmol	300 meq
4 g	400 mg	400 mmol	400 meq

Attention : à adapter aux enfants, aux patients en réanimation, ou patients hydro-électrolytiques ou insuffisants rénaux.

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a été destinataire de signalements d'erreurs médicamenteuses liées notamment à l'administration par voie intraveineuse directe, sans dilution, des ampoules concentrées de chlorure de potassium (KCl). Ces erreurs ont pu avoir des conséquences graves, voire fatales, pour les patients. L'ANSM rappelle que le KCl en solution hypertonique doit être administré par perfusion intraveineuse (IV) lente, uniquement après dilution.

Le chlorure de potassium (KCl) est indiqué dans le traitement des hypokaliémies (diminution du taux de potassium dans le sang), la correction des troubles hydro-électrolytiques et l'apport de potassium dans le cadre d'une nutrition parentérale.

Malgré la mise en œuvre de mesures correctives (modification de l'étiquetage, des informations présentes dans le résumé des caractéristiques des produits et la notice, diffusion d'affiche, ...), l'ANSM a encore connaissance de cas d'erreurs médicamenteuses, notamment en lien avec la technique de préparation et avec l'administration (injection par voie IV directe, défaut de dilution ou de débit d'administration).

Aussi, l'ANSM met à disposition des établissements de santé une affiche dans laquelle elle rappelle les recommandations suivantes :

Pour les médecins : des règles de prescription à respecter

- Privilégier la voie orale en cas d'hypokaliémie légère à modérée
- Prescrire de préférence les poches pré-diluées
- **Toujours indiquer sur la prescription :**
 - **la posologie en quantité** : en g de KCl à perfuser pour les adultes et en mmol par kg et par jour pour les enfants : **1 g de KCl = 13,4 mmol de potassium (K⁺)**
 - **le volume total de diluant** (NaCl 0,9% ou glucose 5%)
 - **perfusion IV**
 - **le débit de perfusion** : la vitesse de perfusion (IV lente) ne doit pas dépasser 1g/heure de KCl.
 - Etre particulièrement attentifs aux patients en restriction hydrique, à la population pédiatrique et aux patients en réanimation, pour lesquels ces recommandations doivent être adaptées
 - Vérifier l'apport total en KCl et les interactions avec les médicaments hyperkaliémisants

Pour les personnels soignants : solutions à diluer, en perfusion lente

- **Lire toutes les mentions de l'étiquetage**
- Préparer sans interruption de tâche et si possible avoir un double contrôle de la préparation
- **Toujours diluer les solutions hypertoniques (concentration maximale de 4g/L de KCl soit 53,6 mmol/L de potassium chez l'adulte) ou utiliser une poche pré-diluée**
- Etiqueter la préparation avec la mention de la dose et du volume total
- Perfuser lentement en IV en contrôlant la vitesse (ne jamais dépasser 1g/heure de KCl soit 13,4 mmol/heure de potassium chez l'adulte)
- Surveiller les paramètres cliniques et biologiques lors de la perfusion
- Ne pas administrer en IV directe et ne jamais administrer par voies sous cutanée ou intramusculaire

Pour les pharmaciens : stockage dédié

- Privilégier la mise à disposition de solutions pré-diluées
- Restreindre autant que possible le stockage des solutions concentrées de KCl dans les services de soins et de prévoir l'organisation et la procédure pour la réponse aux besoins en cas d'urgence
- Identifier le lieu de rangement par un étiquetage d'alerte et ranger à distance des autres électrolyte

Quantité de chlorure de potassium (KCl)	Quantité de potassium (K ⁺)	Volume minimal après dilution dans NaCl 0.9% ou G5%	Durée minimale de perfusion

1 g	13.4 mmol	250 mL	1 h
2 g	26.8 mmol	500 mL	2 h
3 g	40.2 mmol	1000 mL	3 h
4 g	53.6 mmol	1000 mL	4 h

L'ANSM rappelle que "les erreurs lors de l'administration du chlorure de potassium injectable" font partie de la liste des 12 "événements qui ne devraient jamais arriver / Never Events"^[1] et doivent s'inscrire dans les priorités de prévention des établissements de santé.

L'ANSM rappelle que les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au centre régional de pharmacovigilance dont ils dépendent géographiquement.

Les patients et les associations agréées de patients peuvent également signaler tout effet indésirable à leur centre régional de pharmacovigilance. Par ailleurs, tout signalement de risque d'erreur médicamenteuse, d'erreur potentielle ou d'erreur avérée sans effet indésirable, inhérent aux médicaments peut être transmis directement au Guichet Erreurs Médicamenteuses

*Pour plus d'information : **Déclarer un effet indésirable**.*

Lire aussi

- **Affichette** (30/05/2017)  (57 ko)
→ disponible sur demande : communication.ansm@ansm.sante.fr
- **Dossier Sécurité du médicament à l'hôpital** : Erreur lors de l'administration du chlorure de potassium injectable
- Solution pour la sécurité des patients "contrôler la concentration des solutions d'électrolytes", volume 1, solution 5, mai 2007 - Site OMS

[1] CIRCULAIRE N°DGOS N° DGOS/PF2/2012/72 du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé